



CHECKLIST POUR PRESENTATION DU TRAVAIL DE THESE MD A LA COMMISSION

Le dépôt de thèse se fait selon les articles 8 et 9 du règlement pour l'obtention du grade de Docteur en médecine.

Nom & Prénom du doctorant :

Directeur de thèse :

Inscrit au doctorat en médecine depuis (*Minimum 2 semestres requis*) :

Travail de thèse :

- Manuscrit** (sera transmis à un expert du domaine avant passage en Commission MD)
- Article publié** (merci de bien vouloir cocher toutes les cases concernées)

- 1^{er} auteur** **Case-report**
- Co-auteur** **Revue de la littérature**
- Revue avec Impact factor** **Article Peer-Reviewed**

Les documents suivants doivent être transmis au secrétariat des thèses en médecine :

1	Un exemplaire du travail de thèse relié (par spirale ou collage) <ul style="list-style-type: none"> - Page de titre (disponible sur notre site internet) - Résumé en français (max. 1 page A4) - Article sous le même format que la publication 	
2	Un Curriculum vitae mis à jour	
3	Une lettre du directeur de thèse	
4	Une copie : « Diplôme de médecin » ou attestation de l'équivalence « MEBEKO »	
5	Crédits ECTS (pour toute inscription à compter du semestre d'automne 2013, remplir les documents trouvés sur ce lien : http://www.unil.ch/ecoledoctoralefbm/home/menuinst/md/rules--forms.html) <ul style="list-style-type: none"> - « Participation forms » concernées accompagnées des attestations - « portfolio », pages 2 et 3 à remplir, signature de votre directeur de thèse sur ces pages 	

Ces documents doivent être envoyés **par courrier et par voie électronique également 3 semaines avant la date de Commission** aux adresses postale et mail indiquées sur ce document.

